Coordination: MM. Alexandre Guigue et Jean-François Jove

Infos: http://fde.univ-savoie.fr Secrétariat : tel : 04 79 75 83 84

Inscription obligatoire:

Entrée au colloque : 20 euros (sauf étudiants et doctorants : gratuit).

Repas du midi (buffet): 17 euros

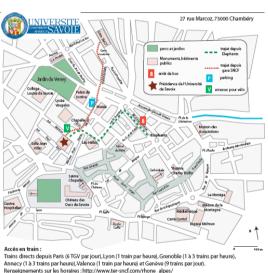
Pour votre inscription:

- mentionner vos nom, prénom, fonction et coordonnées professionnelles
- au besoin joindre un chèque de 17 ou 37 euros à l'ordre de l'AOEJC
- envoyer le tout à :

Mme Florence Lechuga Colloque de Finances Publiques Faculté de Droit et d'Economie BP 1104 73011 Chambéry cedex

Ou: colloquefinances@univ-savoie.fr pour une inscription gratuite sans repas

Lieu: Amphithéâtre Decottignies, Université de Savoie, 27 rue Marcoz à Chambéry



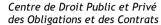
Annecy (1 à 3 trains par heure), Valence (1 train par heure) et Genève (9 trains par jour). Renseignements sur les horaires : http://www.ter-sncf.com/rhone_alpes/ Puis à pied (7 minutes), suivre le trajet rouge.

Accès en bus :
Presque toutes les lignes de bus s'arrêtent à l'arrêt "Elephants", situé boulevard de la Colonne. ou Mobil'conseil au 04 79 68 73 73.

Pour les vélos, des arceaux de stationnement sont disponibles devant le bâtiment, rue Marcoz.

Depuis Lyon, Annecy, Grenoble, suivre Chambéry centre. Suivre "Palais de Justice", puis "Centre Hospitalier" Privilégiez le parking du Palais de Justice (payant), situé à 5 minutes à pied. Pensez au covoiturage.







Colloque

LE PRINCIPE DE SINCERITE **EN FINANCES PUBLIQUES**

Vendredi 5 février 2010

En partenariat avec :







Et le concours de l'Association pour l'Organisation des Entretiens Juridiques de Chambéry.

Le principe de sincérité en finances publiques

Chambéry - Faculté de Droit et d'Economie - 5 février 2010

8h - Accueil - 8h30 - Allocution de bienvenue

8h40 - **Enjeux autour d'un principe controversé.** Rapport introductif par M. Luc Saïdj, Professeur émérite à l'université Jean Moulin - Lyon 3

9h-10h30 - Thème I. Le(s) sens du principe de sincérité

- La sincérité premier principe financier par M. Jean-François Joye, Maître de conférences HDR de droit public à l'Université de Savoie
- Du besoin à l'obligation de sincérité par M. Alexandre Guigue, Maître de conférences de droit public à l'Université de Savoie
- La sincérité et les notions de la nouvelle gouvernance financière publique, par Mme Marie-Christine Esclassan, Professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Le principe de sincérité à l'étranger par M. Gilbert Orsoni, Professeur de droit public à l'Université Aix-Marseille III

Questions - Pause

10h45-12h15 - Thème II. La prise en compte du principe par les acteurs publics

- La sincérité et les organisations internationales par Mme Caroline Chamard-Heim, Professeur de droit public, Université Jean Moulin - Lyon 3
- La sincérité et l'Union européenne par Mme Corinne Delon-Desmoulins, Maître de conférences de droit public à l'Université Rennes 2
- La sincérité et les finances locales par M. Pierre-Michel Prat, Président de la Chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes

- La sincérité et l'action du Gouvernement par M. Philippe Josse, Directeur du budget au Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Questions puis déjeuner

13h45-15h30 - Thème III, Les contrôles et les sanctions possibles

- La sincérité devant les juges constitutionnel et administratif par M. François Barque, Maître de conférences de droit public à l'Université Pierre Mendès-France Grenoble 2
- La sincérité devant le juge financier, par M. Jean-Luc Albert, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- L'adaptation de la comptabilité publique à l'exigence de sincérité, par Mme Monique Calvi, Maître de conférences de sciences de gestion à l'Université de Savoie
- La sincérité et le contrôle parlementaire par M. Didier Migaud, Député de l'Isère, Président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale (sous réserve)

Questions - Pause

15h45-17h - Thème IV. Utilité, apports et avenir du principe : regards d'acteurs

Table ronde animée par M. Robert Hertzog, Professeur à l'IEP de Strasbourg, Président de la SFFP: avec la participation de M. Robert Moland, Trésorier-Payeur-Général de Savoie, de M. Pascal Bellemin, Directeur juridique et financier du Conseil général de la Savoie, de M. Philippe Josse, Directeur du budget au Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, de M. Didier Migaud, Député de l'Isère, Président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale (sous réserve).

17h - Rapport de synthèse par M. Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur de la FONDAFIP et de la RFFP